



Monsieur et Madame Ligeon, les propriétaires du camping Le Bornand, se sont rendus à la Communauté de Communes pour remercier les élus pour le soutien financier octroyé.

En effet, ils vont recevoir 23 130 euros dans le cadre du Fonds Air Entreprises pour réaliser des travaux permettant de réduire leurs rejets dans l'air.

Cette subvention, financée par la CCPMB, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie, leur permettra de remplacer :

→ une chaudière fioul datant de 1973 par une chaudière à granulés labélisée Flamme Verte 7 étoiles, réduisant de 20 % les émissions de NOx (oxyde d'azote)*.

→ une chaudière bois bûche vétuste datant de 1985 par une chaudière bois bûche performante diminuant de 1/5 les émissions de poussières*.

Leur investissement s'élève à 46 200 euros.



Les financeurs :



* Données d'INERIS et CITERA

Président : Jean-Marc Peillex / jean-marc.peillex@ccpmb.fr
Contact presse : Elisabeth Amblard / 06 47 66 34 80 / e.amblard@ccpmb.fr